AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE 2030

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS 2030

# EN 2030, DÉPLAÇONS NOUS PLUS LIBREMENT !

MÉTRO MOBILITÉ

SMTC

# UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

## POUR REPENSER NOTRE MOBILITÉ

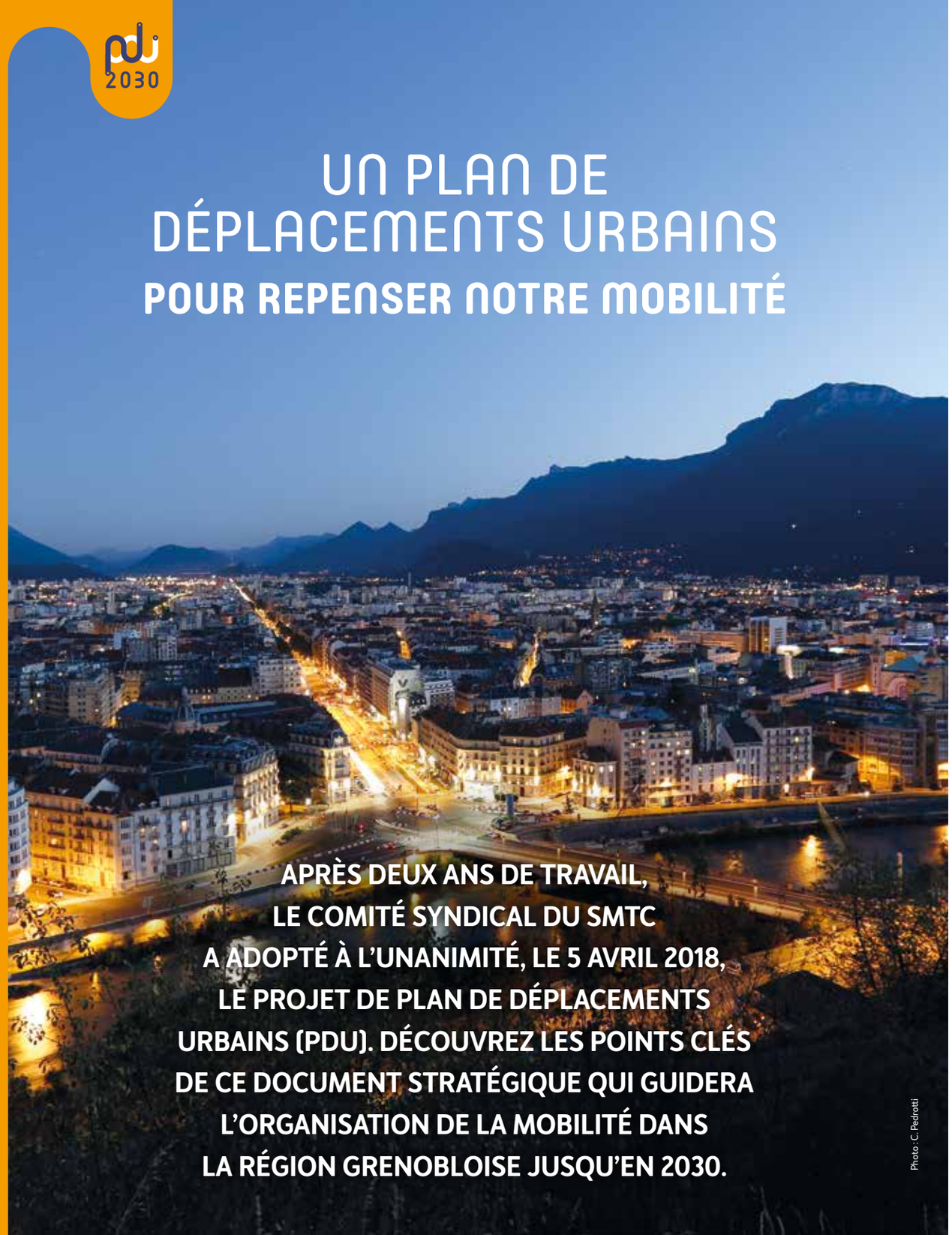

**APRÈS DEUX ANS DE TRAVAIL, LE COMITÉ SYNDICAL DU SMTC A ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, LE 5 AVRIL 2018, LE PROJET DE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU). DÉCOUVREZ LES POINTS CLÉS DE CE DOCUMENT STRATÉGIQUE QUI GUIDERA L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ DANS LA RÉGION GRENOBLOISE JUSQU'EN 2030.**

Photo : C. Pedrotti

encadrer

Photo : C. Pedrotti

## Un document obligatoire...

Obligatoire pour les agglomérations de + de 100 000 habitants, le PDU :

**Définit les principes d'organisation de la mobilité** pour les personnes et les marchandises et la **création de nouveaux services** ;

**Propose des actions**, leur calendrier de mise en œuvre et leurs modalités de financement ;

**Coordonne les initiatives** de tous les acteurs de la mobilité.

améliorer

Photo : Christian Morel

## ...construit ensemble

Parce que nous sommes tous concernés par la mobilité, l'élaboration du PDU a fait l'objet d'**une démarche participative** réunissant :

- Des citoyens ;
- Des acteurs économiques ;
- Des représentants de la société civile et des associations ;
- Des acteurs institutionnels : Conseil Départemental de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État... ;
- Des élus ;
- Des experts techniques.

débattre

Photo : C. Pedrotti

## ... pour relever de grands défis

À travers le PDU, le SMTC réaffirme sa volonté d'agir pour une mobilité plus vertueuse et donne la priorité à 7 grands enjeux :

**Se libérer** de la pollution et des énergies fossiles ;

**Faire de la mobilité un droit** accessible à tous ;

**Accompagner les changements** de comportement de mobilité ;

**Donner la priorité** aux déplacements du quotidien ;

**Donner à la voiture** sa juste place dans l'espace public ;

**Privilégier les modes actifs** et les modes partagés ;

**Améliorer les connexions** sur l'ensemble du bassin de déplacements.

# 2018 – 2030
# UNE NOUVELLE ÈRE POUR VOS DÉPLACEMENTS

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES, AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX RÉSEAUX ET CONNEXIONS, CRÉATION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES...
À TRAVERS 79 ACTIONS, QUI REPRÉSENTENT + DE 2,2 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENT, LE PDU A POUR AMBITION DE TRANSFORMER NOS DÉPLACEMENTS, À L'HORIZON 2030.

### VOITURE

Mode de déplacement le + utilisé

### USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

Pratique émergente pour les déplacements : de courte distance, spontanés...

### TRANSPORTS COLLECTIFS

Fréquentation en hausse sur les lignes principales du réseau du SMTC grâce au développement du réseau et à des connexions + simples avec les autres modes de déplacement

### MARCHE

Premier mode de déplacement à Grenoble

### VÉLO

Usage qui augmente notamment pour les trajets domicile-travail

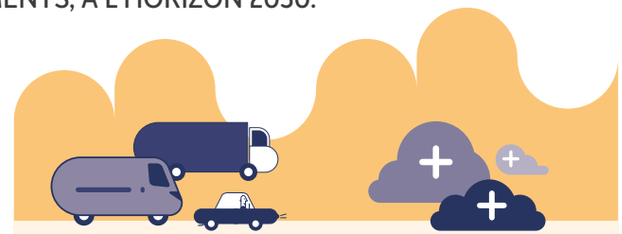

### PARC AUTOMOBILE

99 % de véhicules roulent au diesel ou à l'essence

### QUALITÉ DE L'AIR

Responsables de + de 50 % des émissions d'oxyde d'azote et de + de 20 % des émissions de particules fines, les transports sont fortement générateurs de pollution

## *Mise en œuvre des actions du PDU*

*à découvrir en pages suivantes*

### VOITURE

**- 6 %**
de kilomètres parcourus en voiture

### USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

Pratique fréquente grâce à des aménagements dédiés et des mesures incitatives

### TRANSPORTS COLLECTIFS

Progression qui se poursuit grâce à un réseau renforcé et des correspondances + fluides

### MARCHE

Mode de déplacement qui se développe en dehors de la ville grâce à la création d'un réseau sécurisé et confortable

### VÉLO

Usage en forte hausse grâce à de nouveaux itinéraires sécurisés et spécialement équipés

### PARC AUTOMOBILE
### - POLLUANT

+ de véhicules au Gaz Naturel (GNV) ou à l'électricité (renouvelable)

### QUALITÉ DE L'AIR
### + SAINE

**- 76 %** d'émissions d'oxyde d'azote

**- 50 %** d'émissions de particules fines

Photo : PLUQUET Pierre Antoine

# DE NOUVEAUX SERVICES POUR COMBINER SIMPLEMENT LES MOBILITÉS

ASSOCIER LA VOITURE ET LA MARCHE, LE VÉLO ET LES TRANSPORTS COLLECTIFS EST UNE PRATIQUE QUOTIDIENNE POUR DE NOMBREUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.
MAIS CES COMBINAISONS SONT PARFOIS DIFFICILES.
EN CRÉANT DE NOUVEAUX SERVICES CENTRÉS SUR LA PERSONNALISATION, LA PROXIMITÉ ET LA RÉACTIVITÉ, LE PDU CONTRIBUERA À FACILITER LES CONNEXIONS ET À RÉDUIRE L'USAGE INDIVIDUEL DE LA VOITURE.

## UN COUP DE POUCE POUR LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Parce que chaque jour nous nous déplaçons pour aller au travail ou à l'école, les entreprises et les établissements scolaires seront soutenus dans l'adoption et la mise en œuvre de mesures pour simplifier les déplacements et encourager l'utilisation des modes actifs et partagés.

### POINTS M

Des pôles d'échanges multimodaux à haut niveau de service aux portes d'entrée du cœur d'agglomération pour jongler avec les modes de déplacement. Les points M offriront des places de stationnement pour les voitures et les cycles, des espaces d'attente confortables, des informations en temps réel sur l'offre de mobilité disponible et des aires de dépose-reprise pour le covoiturage.

### POSTE CENTRALISÉ GENTIANE-MÉTROMOBILITÉ

Un système unique pour centraliser la gestion des déplacements à l'échelle de l'agglomération, réduire les congestions et gérer les incidents éventuels.

### CONSEILS INDIVIDUALISÉS

Des opérations de sensibilisation et un accompagnement personnalisé pour tester de nouveaux modes de déplacement et adopter de nouvelles habitudes.

### INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

Des informations plus complètes et plus fiables sur tout le réseau du SMTC.

### PASS MOBILITÉ

Un support unique pour regrouper tous les modes de déplacement et tous les abonnements (réseau du SMTC, SNCF, Transisère, Métrovélo, covoiturage, autopartage...).

### APPLI MÉTROMOBILITÉ

De nouvelles fonctionnalités pour intégrer tous les modes de déplacement, tous les réseaux de transports collectifs voisins (Transisère, Tougo, Pays Voironnais), les parkings, les bornes de recharge électrique, un système de paiement, des informations personnalisées.

# DONNER À LA VOITURE

## SA JUSTE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES, DÉVELOPPER LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE, OPTIMISER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES... TELS SONT LES GRANDS AXES DU PDU POUR FAIRE ÉVOLUER NOS USAGES DE LA VOITURE.

### Polluer moins

ZFE

Zone à Faibles Émissions, sur 10 communes* avec un accès progressivement réservé aux véhicules les moins polluants

** Bresson, Échirolles, Eybens, Grenoble, La Tronche, Poisat, Pont-de-Claix, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux et le Campus*

Accompagnement personnalisé pour aider les particuliers et les professionnels à acheter des véhicules moins polluants

GNV

+ de stations délivrant du gaz naturel pour véhicule et plus de bornes de recharge électrique

### ET PAS QUE POUR LES PARTICULIERS ! ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

*Pour renouveler leurs flottes, le SMTC et Grenoble-Alpes Métropole poursuivront l'acquisition de véhicules GNV et électriques.*

### ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ

*Parce que la sécurité des déplacements est une priorité, les opérations de sensibilisation à la démarche Métropole Apaisée et au Code de la Rue se poursuivront, tandis que les secteurs accidentogènes (passages à niveau, passages piétons...) feront l'objet d'aménagements permettant de réduire leur dangerosité.*

### Partager plus

Voies réservées pour le covoiturage

Lignes de covoiturage

+ de stations et de véhicules en autopartage

Véhicules des entreprises et des collectivités intégrés dans les flottes d'autopartage

Places de stationnement réservées pour le covoiturage et l'autopartage

Aires et points de dépose-reprise covoiturage

Réduire le stationnement longue durée en centre-ville

Dispositif de garantie retour en taxis ou Véhicule de Transport avec Chauffeur (VTC)

Nouveaux outils pour mettre en relation conducteur et passager : applications, bornes

# PRIVILÉGIER
## LA MARCHE ET LE VÉLO

DÉVELOPPER DES ITINÉRAIRES IDENTIFIÉS ET SÉCURISÉS, AMÉLIORER LES CONNEXIONS AVEC LES AUTRES MODES DE DÉPLACEMENT, INSTALLER DU MOBILIER URBAIN SPÉCIFIQUE... PERMETTRONT DE RENDRE LA MARCHE ET LE VÉLO PLUS ATTRACTIFS ET PLUS ACCESSIBLES DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE.

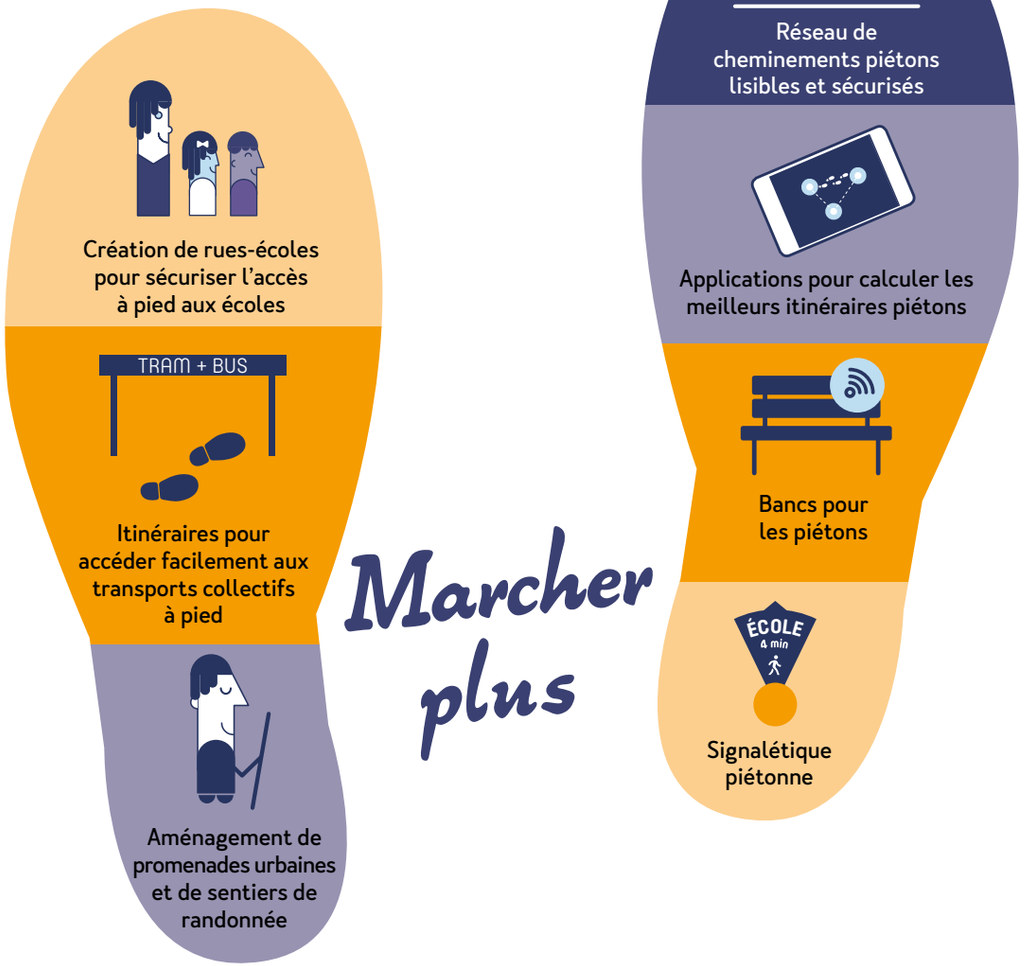


# Pédaler plus

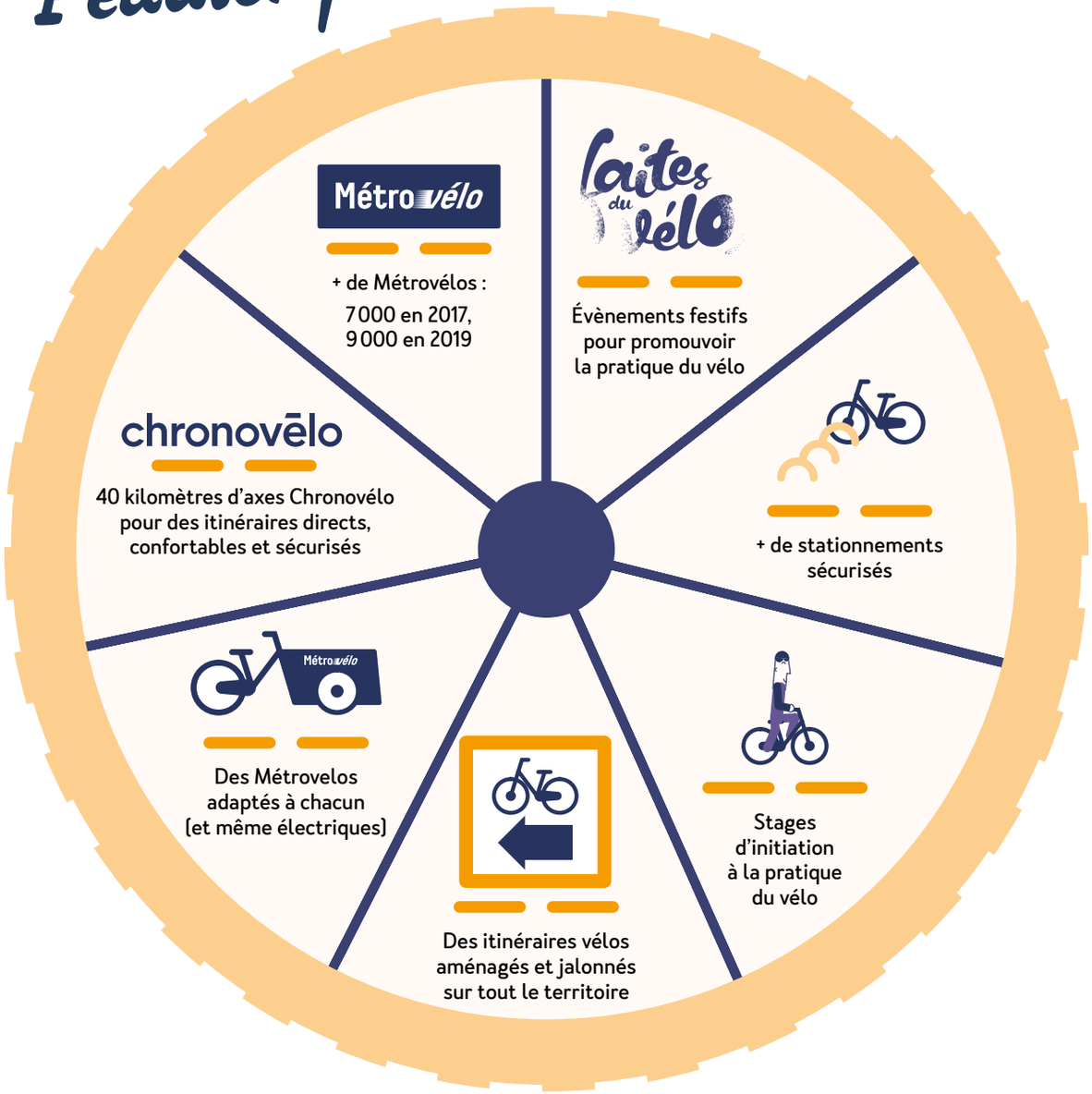


### PÉDALER, MARCHER C'EST BON POUR LA SANTÉ !

*Les professionnels de santé seront mobilisés pour nous encourager à utiliser la marche et le vélo pour tous nos déplacements quotidiens !*

### SE BALADER JUSTE POUR LE PLAISIR !

*Parce que la marche et le vélo peuvent aussi être des loisirs à partager entre amis ou en famille, le PDU prévoit l'aménagement d'itinéraires de promenade et d'espaces dédiés à la détente.*

# CONFORTER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

ADAPTER LE RÉSEAU EXISTANT À NOS BESOINS, GAGNER EN TEMPS ET EN CONFORT, DESSERVIR DE NOUVEAUX TERRITOIRES… SONT LES CLÉS POUR NOUS INCITER À UTILISER DAVANTAGE LES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR NOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS.

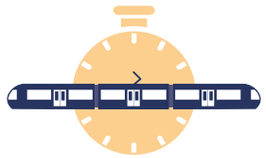

Des trains plus fiables
et plus ponctuels, en particulier
pour la liaison Lyon – Grenoble

De nouvelles haltes ferroviaires
à Domène et Pont-de-Claix - L'Étoile,
puis à Eybens, Saint-Martin-d'Hères et
Champ-sur-Drac

Un RER ferroviaire
pour desservir les axes
Rives – Brignoud
et Grenoble – Clelles

**PRIORITÉ À L'ACCESSIBILITÉ !**

*Parce que la mobilité est un droit pour tous, le SMTC poursuit la mise en accessibilité de son réseau pour tous les types de handicap.*

**PRENEZ DE LA HAUTEUR AVEC LE CÂBLE !**

*Le câble reliera Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux et offrira des possibilités de correspondances avec les lignes A, B et E. Avec un passage par minute, il transportera environ 1500 passagers toutes les heures.*

Mise en service du prolongement
de la ligne A à Pont-de-Claix –
L'Étoile en 2019

Mailler 8 lignes de tramway,
c'est-à-dire partager
les infrastructures existantes
pour créer de nouvelles
liaisons directes.
Un tram de Saint-Martin-
d'Hères à Fontaine ou du stade
Lesdiguières au Campus,
c'est demain !

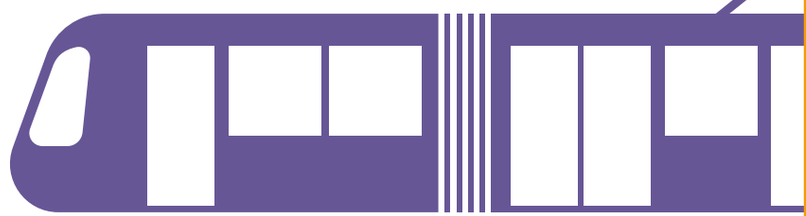

Ligne de Bus à Haut
Niveau de Service
entre Grenoble
et Meylan :
itinéraire réservé
pour + de rapidité

+ de bus dans
le Grand Sud
vers Varces
et Vizille !

Itinéraires des lignes
Proximo et Flexo + adaptés
à la demande et + rapides

Lignes Chrono
prolongées et + rapides

Photo : C. Pedrotti

Photo : SMTC

# SUIVRE ET ÉVALUER LES ACTIONS DU PDU

L'ÉLABORATION ET L'ADOPTION DU PDU CONSTITUENT LES PREMIÈRES ÉTAPES D'UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE, PLUS AGILE ET PLUS VERTUEUSE.

ENTRE 2018 ET 2030, LES 79 ACTIONS DU PDU SERONT PROGRESSIVEMENT MISES EN ŒUVRE.
POUR ANALYSER LEUR EFFICACITÉ, UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SERA MIS EN PLACE.

## DES INDICATEURS POUR ÉVALUER LE CHANGEMENT

Vérifier que les objectifs fixés sont atteints, tel est l'enjeu du dispositif d'évaluation du PDU. Chaque année, différents indicateurs liés à la mobilité (nombre d'aires de covoiturage créées, pourcentage de déplacements effectués en vélo…) et à l'environnement (nombre de pics de pollution…) seront recueillis pour analyser les évolutions générées par le PDU et réaliser des ajustements si nécessaire.

## CITOYENS, CITOYENNES À VOUS DE JOUER !

Passer le PDU à la loupe ça vous tente ? La démarche participative mise en œuvre pour l'élaboration du PDU reprend du service ! Pour mesurer les effets de chaque action, puis du PDU dans sa globalité, les habitants de l'agglomération continueront à être mobilisés.

# EN SEPTEMBRE 2018, PLACE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Du 24 septembre au 26 octobre 2018,** le projet de PDU sera soumis à enquête publique, afin de :

- **Vous informer** en mettant à votre disposition le PDU dans différents lieux publics.
- **Recueillir vos avis et propositions** sur des registres papier ou numériques. Pour déposer un avis en ligne à partir du 24 septembre, rendez-vous sur **www.registre-numerique.fr/pdu-smtc.**

**L'intégralité du PDU est disponible en ligne. Pour plus d'informations, rendez-vous sur**
**smtc-grenoble.org**

Photo : C. Pedrotti

Pour consulter le PDU ou émettre un avis, 15 lieux publics mettront à votre disposition le dossier d'enquête publique, pendant leurs horaires d'ouverture.
Pour échanger avec un commissaire enquêteur, une ou plusieurs permanences seront organisées dans chaque lieu d'enquête publique :

**CHAMPAGNIER - MAIRIE**
Permanence le 12 octobre, de 9 h à 12 h

**DOMÈNE - MAIRIE**
Permanence le 27 septembre, de 9 h à 12 h

**ÉCHIROLLES - MAIRIE**
Permanences les 26 septembre et 10 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30

**EYBENS - MAIRIE**
Permanence le 4 octobre, de 9 h à 12 h

**FONTAINE - MAIRIE**
Permanences les 25 septembre et 16 octobre, de 9 h à 12 h

**GRENOBLE - LE FORUM**
Permanence les 19 octobre de 9 h à 12 h et 26 octobre de 14 h à 17 h

**GRENOBLE - STATION MOBILE**
Permanence le 1er octobre, de 9 h à 12 h

**LA TRONCHE - SERVICE TECHNIQUE**
Permanence le 3 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30

**MEYLAN - MAIRIE**
Permanences les 2 et 18 octobre, de 9 h à 12 h

**SAINT-ÉGRÈVE - MAIRIE**
Permanence le 15 octobre, de 9 h à 12 h

**SAINT-MARTIN-D'HÈRES - MAIRIE**
Permanences les 24 septembre et 8 octobre, de 9 h à 12 h

**SEYSSINET-PARISET - MAIRIE**
Permanence le 22 octobre, de 9 h à 12 h

**VAULNAVEYS-LE-HAUT - MAIRIE**
Permanence le 24 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30

**VIF - MAIRIE**
Permanence le 28 septembre, de 9 h à 12 h

**VIZILLE - MAIRIE**
Permanence le 9 octobre, de 9 h à 12 h

pdu 2030

*Marche, vélo, transports en commun, voiture partagée,*
**Avec le PDU, écrivons une nouvelle histoire de la mobilité.**

# LE CHAT BOTTÉ

ROULE AU PAS

QUAND ses bottes seront usées

**il prendra le bus**

## CONFÉRENCES & DÉBATS

Auditorium du Musée de Grenoble
Entrée gratuite sans inscription

### LIBERTÉ, PROXIMITÉ, MULTIMODALITÉ

*Nouvelles liaisons, nouvelles combinaisons, nouvelle mobilité.*

**Mardi 4 septembre à 19 h 30**

*Grand témoin : Vincent KAUFMANN, Sociologue des mobilités*

### LIBERTÉ, AGILITÉ, SANTÉ

*Nouveaux services, nouvelles énergies, nouveaux usages.*

**Jeudi 13 septembre à 19 h 30**

*Grand témoin : Audrey PULVAR, Présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme*

*Accès : Ligne B, arrêt Notre-Dame Musée*

www.smtc-grenoble.org SMTC

Terra Publica